

AVIS MODIFICATIF
DE RECRUTEMENT

L'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II organise à partir du **31 Octobre 2024** trois concours de recrutement d'Ingénieur d'Etat 1^{er} Grade, Administrateur 2^{ème} Grade et Techniciens de 3^{ème} Grade dans les spécialités suivantes :

Grades	Diplômés /Spécialités	N° de Poste	Nombre de Postes
Ingénieur d'Etat 1 ^{er} Grade	-Diplôme d'Ingénieur d'Etat en Data Sciences ou équivalent.	01	02
	-Diplôme d'Ingénieur en biologie, Biochimie, ou équivalent	02	
Administrateur 2 ^{ème} Grade	-Master en finances ou équivalent	01	01
Technicien de 3 ^{ème} Grade	-Technicien spécialisé en Biologie ou en Biotechnologie (ou équivalent)	01	01

Ce concours est ouvert aux candidats marocains :

- âgé de moins de 40 ans à la date du concours pour les techniciens de 3^{ème} grade et de moins de 45ans pour les Ingénieurs de 1^{er} grade et les Administrateurs de 2^{ème} Grade.
- pour les Techniciens de 3^{ème} Grade : les candidats doivent avoir un diplôme de Technicien, délivré par l'un des Établissements de Formation Professionnelle créés selon le Décret N°2.86.325 en date du 09 Janvier 1987 ou un diplôme équivalent
- pour les Ingénieur d'Etat 1^{er} Grade : les candidats doivent avoir un diplôme d'Ingénieur d'Etat ou un diplôme équivalent.
- pour les Administrateur 2^{ème} Garde : les candidats doivent avoir un Master, Master spécialisé, Diplôme d'Études Supérieurs Approfondis, Diplôme d'Études Supérieurs Spécialisés ou un diplôme équivalent.

Le dossier de candidature doit être constitué des pièces suivantes et déposé à la plateforme électronique accessible vis le lien : recrutement.iav.ac.ma avant le **23 Octobre 2024 à 16h30 :**

- Demande de participation précisant le poste, numéro de poste, le nom et prénom du candidat, son numéro de téléphone et son adresse électronique ;
- Un Curriculum Vitae,
- Une autorisation signée par le responsable hiérarchique avec la mention « avis favorable » pour les candidats en activité dans le secteur public ;
- Copie légalisée du diplôme (copie de la décision d'équivalence légalisée, cas échéant),
- Copie légalisée du Baccalauréat,
- Extrait d'acte de naissance,
- Copie légalisée de la Carte d'Identité Nationale.
- Fiche anthropométrique.

NB : Les fiches de postes sont téléchargeables sur le site de l'IAV Hassan II à l'adresse suivante : www.iav.ac.ma.

